

expériences des pays qui ont procédé à la libéralisation de leur marché financier. Le Canada a depuis lors demandé que l'étude soit terminée au plus tard en avril 1999. L'objectif est de codifier les meilleures pratiques et de fournir aux décideurs un guide devant mener à la libéralisation des mouvements de capitaux sans causer des distorsions qui nuisent à la stabilité économique.

En septembre 1998, le Canada a proposé que l'on ajuste les accords financiers internationaux de manière que les investisseurs du secteur privé puissent, en période de crise, supporter leur juste part du fardeau. Une « disposition moratoire d'urgence » pourrait être une façon d'y parvenir.

Le Canada demandera d'appuyer le plan en six points suivants pour contribuer à accroître la stabilité des marchés financiers dans le monde :

- Demander aux banques centrales des pays du G-7 de faire preuve de plus de vigilance et d'agir rapidement en cas de nouveaux risques ou de ralentissement économique.
- Demander aux marchés en développement de renouveler leur engagement d'établir des assises solides sur le plan des politiques.
- Mieux répondre à l'échelle mondiale aux besoins des pays les plus pauvres.
- Prendre rapidement des mesures pour renforcer les systèmes financiers nationaux et la surveillance internationale.
- Élaborer un guide pour garantir une libéralisation sans danger des capitaux dans les pays en développement.
- Convenir de s'employer de toute urgence à trouver une meilleure façon de faire participer les investisseurs du secteur privé à la résolution de la crise financière.

Relever les défis sociaux du fléchissement actuel de la conjoncture

L'APEC est un forum où les 21 partenaires peuvent coordonner leurs efforts pour atténuer l'effet sur leur société du ralentissement économique actuel.

De nombreuses initiatives actuellement en cours pour raviver le climat économique contribueront également à la vigueur à long terme des économies de l'APEC. Les investissements dans les domaines de la formation, de l'éducation et du perfectionnement des compétences renforcent et stabilisent les économies et améliorent les possibilités offertes aux travailleurs. Le Canada se réjouit de la proposition de la Malaisie en faveur du partage d'information sur le